

Fiche n° 12

Le Quart d'Heure de Lecture : Quelles plus-values pédagogiques apportent ce projet ?

Dans le cadre du projet du *Quart d'Heure de Lecture*, les ressources personnelles des élèves s'articulent à des activités pédagogiques scolaires partagées.

1° Quels effets attendus pour les élèves ?

- Lire et comprendre en autonomie des textes inconnus adaptés à leur niveau de maturité et à leur culture scolaire.
- Améliorer la lecture orale silencieuse et fluide.
- Développer des compétences liées à la **maîtrise de la langue** (les résultats des tests d'entrée en 6^e ou en Seconde témoignent de la nécessité d'entraîner régulièrement les élèves à lire, afin notamment d'améliorer la fluence).
- Développer la **compréhension** des textes lus.
- Développer **l'imagination et l'empathie** par la fréquentation du patrimoine culturel et humaniste que favorise la lecture.
- Améliorer (par une pratique régulière) **les capacités de concentration, d'analyse, de synthèse et de créativité**, qui **profitent à toutes les disciplines**.
- (Re)donner à la lecture sa place dans la vie quotidienne de l'élève, (re)donner le goût et le plaisir de lire (notamment en permettant de déscolariser l'activité et de la promouvoir).
- Améliorer la fréquentation du CDI, de la bibliothèque ou médiathèque municipale (dans tous les établissements qui mettent en place l'opération, on constate une augmentation de la fréquentation du CDI, des médiathèques des alentours et un taux de prêt de livres en permanente augmentation).
- Favoriser le partage de la lecture à la maison et la relation à l'objet livre.
- Contribuer à la formation de la personne et du citoyen en apprenant à l'élève à se lire et à lire le monde.

2° Quel intérêt de susciter « un dialogue avec les livres » ?

- En principe, chaque élève apporte son livre en classe, ou du moins celui dont il effectue la lecture suivie. Le temps circonscrit de lecture personnelle en classe n'est qu'un « épisode » qui s'inscrit dans la durée d'une lecture longue et autonome.

- Ainsi s'articulent le temps de lecture en classe et hors la classe, et les univers culturels scolaires et familiaux s'interpénètrent et s'enrichissent.
- Les notions de « *lecture scolaire* », de « *bonne* » ou de « *mauvaise* » lecture sont interrogées. Ainsi, la nécessité de définir quelles lectures sont autorisées ou quelles sont les lectures interdites, suscitera nécessairement, à un moment ou à un autre, un dialogue, en lien éventuellement avec des questions éducatives, d'éthique citoyenne, de laïcité ou de morale (et ce, plus particulièrement avec des classes de lycée). On peut citer en exemple un élève de BTS avec lequel il fallut dialoguer afin de lui expliquer, et lui faire comprendre, ainsi qu'au reste de sa classe, pourquoi la lecture de « *Mein Kampf* » était impossible et interdite dans ce cadre. Ainsi, non seulement ce problème éthique profond n'aurait peut-être jamais été révélé sans le Quart d'Heure de Lecture, mais le dispositif a surtout permis à l'équipe éducative d'engager un travail indispensable sur la morale et la citoyenneté, qui a profité à cet élève, à sa classe et plus largement, à l'ensemble de la communauté.
- Chaque enseignant peut se saisir de cette problématique, avant ou après *le Quart d'heure de lecture*, individuellement ou collectivement, et l'intégrer à son champ de réflexion pour participer à la construction du parcours de l'élève lecteur et citoyen.
- De nombreux élèves apprécient les échanges suscités par cette lecture en commun, et deviennent à leur tour des conseillers. Il arrive que les élèves se prêtent leurs livres au sein d'une classe ou d'un niveau.
- De très belles initiatives émergent pour favoriser ce « dialogue littéraire » : murs collaboratifs, blogs, cercles littéraires, ateliers, sélections en lien avec des dispositifs académiques ou nationaux.

